



DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

• MARQUETERIE

DÉFINITION

La marqueterie est l'art d'orner les surfaces planes des meubles par l'application, au moyen de colles, d'éléments de placage divers sur le bâti de bois ordinaire. Cette forme d'art s'est développée en Europe sous la Renaissance et surtout au XVII^e siècle. Elle a connu son apogée dans le mobilier français de la fin du XVII^e siècle.

La marqueterie est un métier complexe à cause de la diversité des techniques et des matériaux utilisés (bois naturels ou teintés, métaux, papiers, matières d'origine animale). Elle nécessite un long apprentissage manuel associé à une formation artistique. Une formation d'ébéniste est nécessaire au départ.

Bien que les procédés anciens et les matériaux traditionnels trouvent toujours leur plein emploi, des produits et des techniques modernes ont fait évoluer le métier.

FORMATION

Formation en deux ans (niveau III) qui a pour but de former des professionnels réalisateurs-concepteurs.

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (D.F.E.S.M.A.) de la spécialité, d'un Brevet des Métiers d'Art (B.M.A.) ébénisterie ou d'un baccalauréat professionnel ébénisterie.
- Les étudiants issus de la classe de Mise à Niveau Arts Appliqués, option Métiers d'Art.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1^{ère} phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2^{nde} phase : les candidats sont convoqués pour un entretien.

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (7h) : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

Enseignement artistique (10h) : expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

Enseignement professionnel (16h) : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1^{ère} année.

Le DMA Art de l'Habitat est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2^{ème} année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1^{ère} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le marqueteur pourra s'adapter aux travaux de restauration du patrimoine mais aussi s'orienter vers la création contemporaine. Le marqueteur exerce son métier dans un cadre essentiellement artisanal et participe à la fabrication ou à la restauration d'objets très divers : meubles, tableaux, instruments de musique, bijoux, surfaces murales, objets de tabletterie.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'ESAA Boule avec le DSAA mention Produit, aux Arts Décoratifs (concours), à la FEMIS, INP

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.